



Genève, le 16 septembre 2020  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département du développement économique**

### **Le dispositif cantonal de soutien aux entreprises fait peau neuve**

**L'Office de promotion des industries et des technologies (OPI), la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) et la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) réajustent leurs infrastructures pour répondre aux besoins de l'économie genevoise.**

Ce mercredi 16 septembre 2020, le dispositif cantonal de soutien à l'innovation et à la création d'emplois change d'adresse. Les trois entités qui le composent, à savoir l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI), la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) et la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) restent dans la commune de Plan-les-Ouates. Mais l'épicentre de leurs missions de promotion, d'incubation et de financement des entreprises déménage de la Bluebox au bâtiment nommé Stellar.

L'inauguration des nouveaux locaux est prévue ce mercredi 16 septembre 2020 à partir de 17h00. L'événement interactif, filmé avec l'aide d'une caméra à 360 degrés, sera retransmis en direct à l'adresse suivante: [https://www.youtube.com/watch?v=GK\\_\\_OWTOXSI](https://www.youtube.com/watch?v=GK__OWTOXSI).

### **Economiquement plus cohérent, écologiquement plus responsable**

"Depuis 2012, la canton de Genève regroupe en un seul lieu l'ensemble des prestations utiles aux porteur-euse-s de projets d'avenir et aux PME existantes, tous secteurs d'activités confondus", rappelle Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du développement économique. Cette plateforme intégrée, ayant pour vocation de faire dialoguer les modèles d'affaires pour permettre aux savoir-faire de converger, avait besoin d'une mise à jour.

"Nos anciens locaux n'étaient plus adaptés aux besoins grandissants de l'économie genevoise", relève Antonio Gambardella, directeur de la FONGIT. "Stellar offre non seulement des infrastructures modernes, davantage en phase avec les réalités de terrain actuelles et les exigences croissantes des entrepreneur-euse-s, mais il permet également de faire d'importantes économies de loyer, tout en améliorant considérablement notre bilan environnemental, le bâtiment étant aux normes Minergie les plus récentes."

### **L'effet révélateur de la pandémie**

Une réflexion entamée voilà bientôt deux ans a permis de trouver des espaces adaptés aux missions fondamentales de la FONGIT, de l'OPI et de la FAE. "Ces trois entités se sont montrées plus qu'indispensables durant la crise engendrée par le COVID-19. Leur complémentarité est déterminante pour l'essor de nos start-up et la santé de nos PME. C'est en continuant de fédérer les forces de son dispositif de soutien aux entreprises que Genève perpétuera sa faculté à stimuler l'entrepreneuriat et à créer des emplois, tout en favorisant les

transitions numériques et énergétiques en cours", souligne Pierre Maudet.

Autre avantage de Stellar, par rapport à la Bluebox: la possibilité d'abriter davantage de projets en phase de démarrage (deux à huit employé-e-s) sans avoir besoin de couper définitivement le "cordon ombilical" avec les autres jeunes pousses prometteuses ayant franchi la barre des dix postes de travail et qui poursuivent leur envol en collaborant notamment avec l'OPI voisine. En effet, certaines de ces pépites assument désormais leur propre bail dans le bâtiment Stellar. Le risque de loyer n'est par conséquent plus à la charge du dispositif cantonal de soutien. Mais tout le monde est gagnant, puisque la communauté genevoise de l'innovation se voit renforcée par la proximité physique d'entrepreneur-euse-s dont les modèles d'affaires sont à des stades de maturité très variés.

*Pour tout complément d'information: M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Dejan Nikolic, DDE, T. 079 416 84 10.*